

Prévention DDE, incendie et catastrophes naturelles en assurances – PDDE

Code produit : PDDE

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 700,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

- Tout collaborateur amené à gérer régulièrement des sinistres DDE, incendie ou catastrophes naturelles

Prérequis :

- Aucun

Objectif

- Identifier les principaux facteurs de risques liés aux dégâts des eaux, aux incendies et aux catastrophes naturelles
- Conseiller les assurés sur les mesures de prévention adaptées à leur situation
- Comprendre l'impact de la prévention sur la sinistralité et la qualité du portefeuille
- Valoriser leur rôle de conseil dans la gestion des risques
- Intégrer les bonnes pratiques de prévention dans la relation client

Programme de la formation

Prévention des risques de dégâts des eaux

Les enjeux du risque Dégâts des Eaux

- Fréquence et coût des sinistres.
- Conséquences pour les assurés et les assureurs.
- Le rôle du conseiller dans la prévention.

Identifier les principales causes

- Fuites de canalisations.
- Ruptures de conduites.
- Infiltrations par toiture et façades.
- Débordements d'appareils ménagers.
- Défauts d'entretien.

Mesures de prévention à recommander

- Entretien des installations.
- Surveillance des équipements.
- Coupure de l'eau lors d'absences prolongées.
- Détecteurs et objets connectés.
- Gestion des locaux vacants.

Atelier pratique

- Analyse de situations clients.
- Élaboration de recommandations personnalisées

Prévention du risque incendie

Comprendre le risque incendie

- Statistiques et enjeux.
- Causes les plus fréquentes.
- Conséquences humaines et matérielles.

Facteurs de risques chez les particuliers et les professionnels

- Installations électriques défectueuses.
- Chauffage et cuisson.
- Stockage de produits inflammables.
- Risques liés aux activités professionnelles.

Les dispositifs de prévention

- Détecteurs de fumée.
- Vérification des installations.
- Extincteurs et moyens de première intervention.
- Plans d'évacuation et sensibilisation.

Mise en situation commerciale

- Intégrer le conseil prévention dans l'entretien client.
- Répondre aux objections.
- Valoriser les actions préventives.

Prévention des catastrophes naturelles et posture du conseiller

Les principaux risques naturels

- Inondations.
- Tempêtes et cyclones.
- Sécheresse et retrait-gonflement des argiles.
- Glissements et mouvements de terrain.

Prévention et protection des assurés

- Aménagement des habitations.
- Entretien des abords.
- Plans familiaux de sauvegarde.
- Veille météorologique et alertes.

Le régime Catastrophes Naturelles

- Fonctionnement général.

- Garanties associées.
- Obligations et limites.
- Information des assurés.

Atelier de synthèse

- Diagnostic prévention d'un portefeuille client.
- Construction d'une check-list de prévention à utiliser en entretien.

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Mises en pratique
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.